

European  
Alliance for   
Freedom

**FR VERSION**

*Manifeste*

*Parti politique au niveau européen -*

*Élections européennes de 2014*

## **INTRODUCTION**

Les futures élections européennes se tiendront du 22 au 25 mai 2014 dans l'ensemble des 28 États membres. Cette charte, non contraignante, présente les positions politiques communes que les membres de l'Alliance Européennes pour la Liberté (AEL) souhaitent défendre durant cette campagne, tels que la souveraineté, l'euro et l'immigration.

## **DEFENDRE LA DEMOCRATIE EN EUROPE**

L'Alliance Européenne pour la Liberté a été créée afin de favoriser et de défendre au maximum les droits démocratiques des peuples et des États membres face aux dérives de Bruxelles. Auparavant, les leaders patriotes des différents États membres, ayant pourtant des approches similaires concernant les enjeux de l'Union Européenne, faisaient campagne sans une alliance réelle ou en l'absence d'actions coordonnées entre eux. En vue des élections européennes de 2014 se crée donc une force politique unie se battant pour les droits des citoyens de chaque État membre de l'Union Européenne. Ce nouvel élan pour la Liberté veut contrer le fédéralisme imposé par Bruxelles. Cet élan, dans le même temps, voudra promouvoir la souveraineté des peuples, la subsidiarité, une nouvelle responsabilisation et un assainissement budgétaire des États loin des logiques actuelles de l'austérité et de la mondialisation.

L'état de l'Union Européenne dans lequel nous vivons aujourd'hui est le fruit d'un manque de vision, de la corruption et, par ailleurs, de l'expansion de la centralisation des pouvoirs législatifs en Europe. Les États membres souverains doivent être la source d'innovation et de dynamisme économique. Ils doivent pouvoir coopérer et créer un lien d'excellence dans les domaines nécessaires. Ils doivent être le moteur de la croissance et de l'accroissement de la prospérité vis à vis des échecs liés aux décisions imposées par Bruxelles.

*L'Alliance Européenne pour la Liberté défendra les changements fondamentaux suivants:*

### *Aspects institutionnels*

1. A minima une redéfinition des pouvoirs législatifs accordés aux Institutions européennes et plus spécifiquement ceux concernant le Traité de Lisbonne au regard de la défense des principes de souveraineté nationale et de subsidiarité.
2. Une meilleure considération des citoyens européens par le biais des referendums nationaux sur les thématiques d'intérêt commun au niveau européen.
3. Révision de la méthode d'élargissement de l'UE grâce à des référendums organisés dans chacun État membre au regard des critères d'accessibilité.

4. Mise en place de solutions efficaces afin de diminuer le taux de chômage parmi les jeunes ; taux qui devrait être fondé sur des conditions et évaluations adaptées à chaque État membre et non sur des politiques communes de l'Union Européenne, l'approche individuelle étant plus efficace que l'approche généraliste.

### *Aspects sociaux & politiques d'immigration*

1. L'immigration massive est une solution simpliste au défi démographique et économique auquel l'Europe fait face. Il faut renforcer la position de la famille en Europe et préserver les politiques de la famille classique, seules solutions viables aux problèmes démographiques, en mettant par exemple en œuvre un système de taxation plus équitable.

2. Défendre le droit de chaque État membre de définir et de mettre en œuvre ses propres politiques d'asile et d'immigration ainsi que toutes les législations ayant trait aux aspects du droit social et du travail des immigrants. Les immigrants issus des États membres de l'Union Européenne étant eux aussi concernés par ces mesures.

3. Une protection renforcée de la laïcité en Europe dont les racines chrétiennes et humanistes sont menacées par la montée de l'islam radical au sein de l'Union Européenne, et en général par l'affirmation de l'identité des peuples et des nations qui composent l'Europe.

### *Aspects économiques*

1. La solidarité au sein de l'UE ne peut pas être qu'à sens unique. L'Union Européenne fait face à sa plus profonde crise depuis sa création et à des problèmes économiques on ne peut plus réels. La redistribution par les plus riches des États membres à ceux aux prises au déséquilibre économique n'est pas une solution viable et ne sert qu'à éviter à très court terme l'effondrement du système. D'ailleurs, l'AEL appellera à ne plus apporter de soutien ou d'autres financements aux États membres en difficulté financière du fait des logiques économiques actuelles et du dogmatisme européiste en matière de monnaie unique et d'austérité.

2. Les États membres qui font face à une grave crise financière et économique devront pouvoir quitter la zone euro et une dissolution concertée de la zone euro doit être envisagée. Un État membre sera capable de revenir à sa propre devise nationale, de la dévaluer si nécessaire en vue de relancer sa compétitivité.

3. Mise en place de protections des petites, moyennes et grandes entreprises et industries en Europe et du secteur de l'agriculture en particulier, face à la concurrence déloyale de produits importés massivement en provenance de pays extérieurs à l'Union Européenne ou membres de celle-ci.